

Informations de base	
<p><b>2020/2890(DEA)</b> DEA - Procédure d'acte délégué</p> <p>Délais de dépôt des déclarations sommaires d'entrée et des déclarations préalables à la sortie en cas de transport par voie maritime en provenance et à destination du Royaume-Uni et d'Irlande du Nord, des îles Anglo-Normandes et de l'Île de Man</p> <p>Complétant <a href="#">2012/0027(COD)</a></p> <p><b>Subject</b></p> <p>2.10.01 Union douanière, franchises, transit communautaire 6.20.04 Code des douanes de l'Union, tarifs douaniers, accords préférentiels, règles d'origine</p> <p><b>Zone géographique</b></p> <p>Royaume-Uni</p>	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Portail de documentation				
<b>Parlement Européen</b>				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Recommandation de non-objection à l'acte délégué avant expiration du délai		<a href="#">B9-0417/2020</a>	09/12/2020	
Texte adopté du Parlement, lecture unique		<a href="#">T9-0352/2020</a>	15/12/2020	
<b>Commission Européenne</b>				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base non législatif		<a href="#">C(2020)08072</a>	20/11/2020	
Document annexé à la procédure		<a href="#">C(2021)0963</a>	10/02/2021	